

LETTRE D'INFORMATION

L'actualité et les dernières nouvelles de SICAE EST

Evolution de la TVA sur l'électricité



Depuis le 1er août 2025, la France s'est conformée au droit européen en harmonisant les taux de TVA sur l'électricité.

Auparavant, le pays appliquait un taux réduit de 5,5 % sur la part fixe de l'abonnement et un taux de 20 % sur la consommation. Or, l'Union européenne interdit cette distinction pour des éléments indissociables d'un même service, exigeant un taux uniforme. Désormais, un taux unique de 20 % s'applique à l'ensemble de la facture, y compris la part liée à l'abonnement.

Des ajustements pour maintenir la stabilité tarifaire

Pour atténuer l'impact de cette hausse sur l'abonnement, le gouvernement a réduit deux autres composantes de la facture : l'accise (taxe sur la consommation) et le TURPE (tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité).

Un impact limité pour les ménages

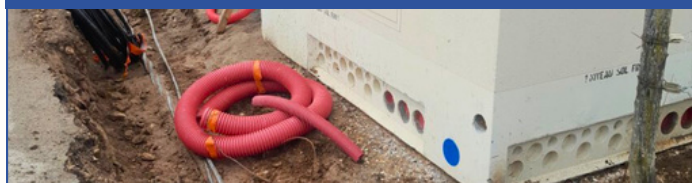
Selon la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), ces ajustements permettent de maintenir une stabilité globale des tarifs.



Pour un foyer consommant en moyenne 4 400 kWh par an (la consommation moyenne annuelle étant estimée à 4 111 kWh), la facture annuelle TTC passera de 1 050 € à 1 046 €, soit une baisse de 4 € par an.

Pour plus d'informations, consultez le site du Médiateur national de l'énergie : energie-info.fr.

Barème de raccordement SICAE EST



Depuis le 2 juillet 2025, de nouveaux tarifs s'appliquent au raccordement au Réseau Public de Distribution géré par SICAE EST. Ces tarifs, validés par la CRE, concernent :

- Les demandes d'accès au réseau pour des installations de production ou de consommation, conformes aux seuils réglementaires.
- Les modifications des caractéristiques électriques d'une alimentation existante.

Barème disponible en téléchargement sur notre site, rubrique "GRD > Barème de raccordement"

Géolocalisation du réseau



SICAE EST poursuit la géolocalisation de l'ensemble du réseau électrique sur sa zone de desserte.

Éviter les dommages au réseau

La géolocalisation précise du réseau électrique permet d'éviter les dommages accidentels. En effet, des travaux de construction ou de terrassement réalisés sans connaissance exacte de l'emplacement des infrastructures souterraines exposent ces dernières à des risques majeurs. Les conséquences peuvent être lourdes : coupures de courant, perturbations des services, voire des dangers pour la sécurité publique.

Garantir la sécurité

La sécurité des travailleurs et du public est une priorité absolue sur les chantiers. Grâce à la détection et à la géolocalisation des réseaux, les risques liés à une manipulation accidentelle des câbles électriques sont considérablement réduits, assurant ainsi un environnement de travail plus sûr.

Respecter la réglementation en vigueur

Conformément au décret DT-DICT n° 2011-1241, les gestionnaires de réseaux souterrains sont tenus de localiser avec précision l'ensemble de leurs câbles et conduites. SICAE EST s'inscrit pleinement dans cette démarche réglementaire.

Début des travaux au siège de SICAE EST



Après l'ouverture de notre nouvelle agence d'exploitation à Combeaufontaine en 2023, nous engageons désormais la rénovation et l'extension de notre siège social à Vesoul, 9 avenue du Lac.

Ces travaux permettront d'accueillir sur un même site nos filiales [Consult Hydro](#), [A3E](#) et [Lucia Energie](#).

Le chantier, lancé en août 2025, s'étendra sur une durée estimée de deux ans.

Pendant ces travaux, l'accueil client reste assuré aux horaires habituels : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pensez à déclarer vos panneaux solaires !



Quel que soit le mode d'injection au réseau (injection de la totalité, du surplus ou sans injection), il est obligatoire de déclarer vos installations photovoltaïques auprès de votre Gestionnaire de Réseau (GRD).

Le raccordement est une étape essentielle pour que votre installation soit réglementaire et conforme aux normes en vigueur.

Même en cas d'autoconsommation sans injection, cette déclaration est nécessaire. Elle permet d'assurer la sécurité des techniciens intervenant sur le réseau, en les informant de la présence de votre installation.

Sur le territoire desservi par SICAE EST, vous pouvez effectuer cette déclaration simplement par email à l'adresse suivante : grd@sicae-est.com.

Contactez-nous pour plus d'informations, ou rendez-vous dans la rubrique "producteurs" de notre site internet.

Transition énergétique



L'ensemble du parc de véhicules légers SICAE EST est désormais électrique !

Dernière arrivée dans notre flotte, la Renault 5 100% électrique marque l'aboutissement de notre transition vers une flotte légère entièrement électrique.

Cette démarche s'inscrit dans notre politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), pour réduire notre empreinte carbone et innover durablement.

Mise à jour de vos coordonnées



Pensez à nous communiquer vos coordonnées à jour !

- par téléphone au 03 84 96 81 00
- par mail à contact@sicae-est.com
- via votre agence en ligne

Des coordonnées actualisées permettent des échanges plus fluides et un traitement accéléré de votre dossier.

Confidentialité garantie : SICAE EST s'engage à protéger vos données personnelles. Vos informations restent strictement confidentielles.

L'énergie est notre avenir, économisons-la.

Facture dématérialisée



Avec le service e-facture, disponible gratuitement dans votre agence en ligne, finies les factures papier et les démarches encombrantes.

Comment y accéder ?

Rendez-vous dans la rubrique "[Mes services en ligne](#) > [Souscrire un nouveau service](#) > e-facture".

Les avantages pour vous :

- Accès instantané : Consultez vos factures en ligne à tout moment, où que vous soyez.
- Zéro papier : Plus d'impression, plus d'envoi postal, un geste simple pour la planète.
- Notifications pratiques : Recevez un email pour chaque nouvelle facture, avec le montant et la date de prélèvement.
- Valeur légale : Votre facture PDF est un document original, valable comme justificatif (ex. : preuve de domicile).

L'agence en ligne, un espace client 24h/24 et 7j/7, simple, gratuit et sécurisé. Retrouvez tous vos services en un clic sur le site internet sicae-est.com via le bouton « Espace client »



 Espace client

- Consulter votre contrat
- Consulter vos consommations
- Gérer vos coordonnées bancaires
- Editer ou consulter un document
- etc...



SICAE EST recrute



Plusieurs offres sont à pourvoir au sein de SICAE EST ! Nous recrutons pour des postes administratifs et techniques.

Rejoignez une entreprise à taille humaine, ancrée dans son territoire depuis plus d'un siècle et résolument tournée vers l'avenir ! Envoyez-nous votre candidature :

→ recrutement@sicae-est.com

Plus d'infos sur notre site sicae-est.com, rubrique "Nous rejoindre".